

Direction de la formation initiale et continue
Département de la diversité des talents,
des concours et évaluations

Décision portant nomination d'examineurs spécialisés pour la correction des épreuves écrites et les interrogations orales du concours externe et du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2023

La directrice de l'Institut national du service public

- vu le code général de la fonction publique ;
- vu l'ordonnance n° 2021-238 du 3 mars 2021 favorisant l'égalité des chances pour l'accès à certaines écoles de service public ;
- vu le décret n° 2015-1449 du 9 novembre 2015 modifié relatif aux conditions d'accès et aux formations à l'Institut national du service public ;
- vu l'arrêté du 21 février 2023 autorisant l'ouverture du concours externe, du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public pour l'année 2023 ;
- vu les arrêtés du 1^{er} juin et du 14 juin 2023 portant respectivement nomination de la présidente et des membres du jury du concours externe et du deuxième concours externe, du concours externe spécial, du concours interne et du troisième concours d'entrée à l'Institut national du service public de 2023.

Décide

Sont désignés en qualité d'examineurs spécialisés pour participer à la correction des épreuves écrites et aux interrogations orales :

Mme Joëlle ALAZARD, professeure de chaire supérieure ;

Mme Kathleen ANDERSON, professeure d'anglais indépendante ;

M. Florian AUGAS, administrateur des services de l'Assemblée nationale ;

M. Daivy BABEL, professeur agrégé d'anglais ;

Mme Amanda BABLIN, professeure d'anglais indépendante ;

Mme Sophie BAZIADOLY, maître de conférences (hors classe) ;

M. Michael BYRNE, professeur d'anglais indépendant ;

M. Roland CECCHI-TENERINI, inspecteur général des affaires sociales honoraire ;

M. Jean-Jacques CHARDIN, professeur des universités émérite ;

M. Jérôme COFFINET, économiste ;

Mme Joanne CRONE, professeure d'anglais ;

M. Thibault de CACQUERAY, auditeur à la Cour des comptes ;

M. Arnaud DURANTHON, maître de conférences ;

Mme Sophie FADY-CAYREL, administratrice générale ;

Mme Stéphanie FAZI-LEBLANC, 1^{ère} conseillère au tribunal administratif de Bordeaux ;

Mme Pascale FLAMANT, inspectrice générale des affaires sociales (1^{ère} classe) ;

M. Alexis FOURMONT, maître de conférences ;

Mme Tiphaine GARAT, ingénieure d'études ;

Mme Justine HOCHEMAIN, inspectrice des finances ;

Mme Nathalie LUCCHINI, professeure de chaire supérieure ;

Mme Julia MAKRIS, formatrice et coach ;

Mme Bénédicte MARTIN, maître de conférences (hors classe) ;

Mme Chloé MAUREL, professeure agrégée ;

Mme Jeanne MESMIN D'ESTIENNE, maître de conférences (classe normale) ;

M. Sébastien MICHON, directeur de recherche (2^{ème} classe) ;

Mme Carole MILBACH, 1^{ère} conseillère des tribunaux administratifs et des Cours administratives d'appel ;

M. Benjamin MONTAIGNAC, administrateur de l'État ;

M. Lionel POTIER, économiste ;

M. Jamel SAADAOUÏ, maître de conférences ;

M. Rodney SABOURDY, inspecteur de la justice ;

Mme Chantal SCHÜTZ, professeure d'anglais ;

Mme Djaouida SEHILI, professeure des universités (2^{ème} classe) ;
M.Jérémy SINIGAGLIA, maître de conférences ;
Mme Gabrielle SMART FOURQUET, professeure agrégée d'anglais (honoraire) ;
M.Hans STARK, professeur des universités (1^{ère} classe) ;
M.Justin STULTS, professeur d'anglais ;
M.Maxime TOURBE, professeur des universités ;
Mme Fabienne TOURNADRE, maître de conférences (hors classe) ;
M.Clemens ZOBEL, maître de conférences (hors classe).

Fait à Strasbourg, le 20 juillet 2023




Maryvonne Le Brignonen